

## Comment créer des emplois en Europe ?

### A propos du Livre blanc

Michel Husson, *Chronique internationale de l'IRES* n°26, janvier 1994

Une note de la Commission des Communautés Européennes du 11 octobre dernier donne sans doute la clé du Livre blanc récemment publié. Elle relève l'inquiétude partagée par tous les Etats membres qui craignent de voir associés dans l'opinion « l'intégration européenne et les programmes de convergence d'un côté, et la récession actuelle de l'autre. »

Le Livre blanc revêt donc une importance particulière. Cette chronique en propose une grille de lecture à partir d'un exercice de comparaison avec d'autres contributions récentes. Ces dernières émanent de l'équipe du modèle MIMOSA, d'un groupe d'économistes coordonné par Jacques Drèze et Edmond Malinvaud, et de la Table ronde européenne, organisme qui regroupe les PDG des principaux groupes industriels européens (voir références en fin d'article).

### Un bilan des années quatre-vingt

Le Livre blanc est bien obligé de revenir sur les espoirs suscités par l'Acte unique et la constitution du Grand marché. « Cet objectif n'était pas un mirage ». Cependant les exemples donnés pour illustrer ses effets positifs se réfèrent tous à la période antérieure, et plus précisément encore à la phase ascendante du cycle, entre 1986 et 1990, qui a effectivement donné lieu à de nombreuses créations d'emplois et à une vive reprise de l'investissement. Mais à moyen terme, le bilan est moins convaincant (voir tableau 1). Il est donc difficile de soutenir, à propos des années 86-90, que l'on a « récolté les fruits du réajustement structurel », car ces fruits sont bien peu « structurels » et n'ont pas résisté à une mauvaise conjoncture. Si huit millions d'emplois ont été effectivement créés entre 1986 et 1990, trois millions et demi ont été détruits depuis, de telle sorte que le nombre de chômeurs est aujourd'hui, avec plus de 16 millions, supérieur ce qu'il était en 1986, le taux de chômage ayant à nouveau dépassé les 11 %.

**Tableau 1**  
**Emploi et chômage dans la CEE**

	1986	1990	1993
Emploi (millions)	125,9	133,9	130,4
Chômeurs (millions)	15,8	12,8	16,2
Taux de chômage (%)	11,2	8,7	11,3

Source : OCDE

Cette résistance du chômage appelle des explications qui sont « maintenant bien connues » selon le Livre blanc. Le chômage structurel est expliqué par quatre causes principales : une insertion dans la division du travail qui a négligé les marchés d'avenir ; le coût relatif élevé du travail peu qualifié ; le vieillissement des systèmes d'emploi ; « enfin et surtout » la concurrence « à des coûts défiant toute concurrence » de nouveaux pays en cours d'industrialisation. A ces causes structurelles, s'ajoute le décalage entre « la vitesse du progrès technique » et la faculté « d'anticiper les nouveaux besoins individuels » qui explique la montée d'un « chômage technologique ».

Mais si le Livre blanc s'était voulu le simple reflet des opinions des Etats membres, il aurait pris une tournure encore plus libérale. Les dites opinions, brièvement résumées dans le Livre blanc, font en effet apparaître un large accord autour d'un diagnostic qui, en insistant sur les « déséquilibres fondamentaux qui ont abouti à un cercle vicieux », reprend à son compte les thèmes libéraux classiques : « les niveaux actuels de dépenses publiques, en particulier dans le domaine social, sont devenus insoutenables ; ils ont absorbé des ressources qui auraient pu être consacrées à des investissements productifs (...). L'augmentation constante du coût du travail (...) a fait obstacle à la création d'emplois ». Il s'agit donc de rétablir un « cadre macroéconomique stable ».

Le Livre blanc rejette cependant les remèdes miracles : « ni le protectionnisme (...), ni la fuite économique en avant (...), ni la baisse généralisée des durées du travail, ni la partage du travail(...), ni la diminution drastique des salaires, ni des coupes sombres dans la protection sociale pour nous aligner sur nos concurrents des pays en voie de développement » ne représentent des solutions viables. En même temps, il se fixe comme objectif de faire reculer le chômage en Europe. La question est donc de savoir comment.

### Objectif 15 millions d'emplois d'ici à l'an 2000

Les projections du Livre blanc livrent d'importantes enseignements quant à ce que l'on pourrait appeler l'arithmétique de l'emploi et du chômage. Un premier calibrage a pu être effectué à partir de la proposition du Livre blanc selon laquelle il faut créer cinq millions d'emploi d'ici à l'an 2000, pour maintenir le taux de chômage actuel. Muni de cette hypothèse implicite sur la population active, on peut alors se donner un taux de croissance de l'emploi et en déduire l'évolution du taux de chômage en 2000. Cet exercice est assez fruste, notamment parce qu'il néglige les effets de flexion, autrement dit la sensibilité de la population active à l'état du marché du travail. Par ailleurs, il est difficile, et on y reviendra, d'associer à une projection sur l'emploi une projection cohérente sur le PIB. On ne le fait ici qu'à titre indicatif - et en s'écartant sur ce point des hypothèses du Livre blanc - en utilisant une productivité tendancielle d'un peu moins de 2 % par an qui devrait être modulée en fonction de la croissance. Pour 1994 et 1995, on a par ailleurs utilisé les toutes dernières prévisions publiées dans les *Perspectives économiques* de l'OCDE de décembre 1993 (voir tableau 2).

**Tableau 2**  
**Simulation 2000 selon la croissance de l'emploi**

Taux de croissance annuels moyens 1995-2000, en %						
N	0,0	0,5	1,0	1,5	2,0	2,5
POP	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
PROD	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9	1,9
PIB	1,8	2,3	2,8	3,4	3,9	4,5
Niveaux 2000						
N	130,4	133,7	137,1	140,5	144,0	147,6
CHO	21,2	17,9	14,5	11,1	7,6	4,1
TCHO	14,0	11,8	9,6	7,3	5,0	2,7

N : Emploi (millions) PROD : Productivité POP : Population active  
CHO : Nombre de chômeurs (millions) TCHO : Taux de chômage (%)

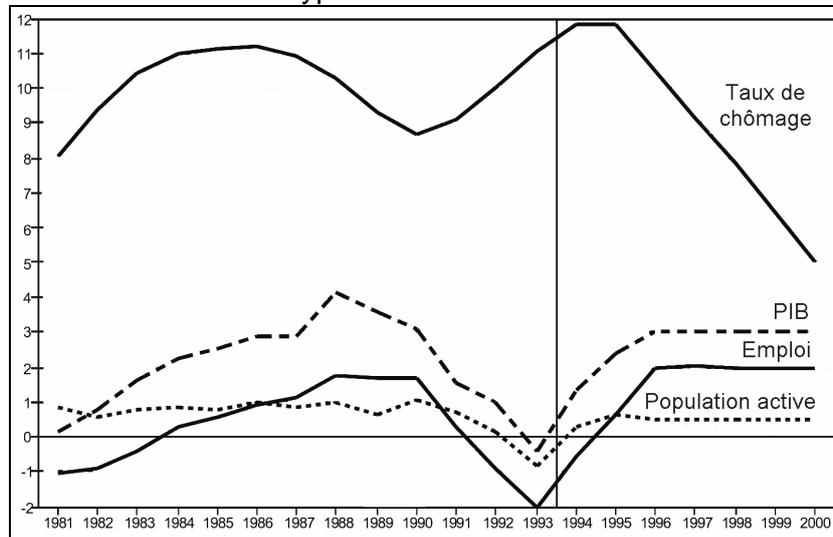
Les principaux résultats de l'exercice peuvent alors être énoncés comme suit :

- Dans le cas d'une absence de créations d'emploi - qui correspond à une croissance médiocre de l'ordre de 1,8 % - le taux de chômage dépasserait 14 % en l'an 2000, et le nombre de chômeurs atteindrait 21 millions pour l'ensemble de la Communauté.

- Si le taux de l'emploi enregistré, entre 1995 et 2000, le même taux de croissance que sur la période 1980-1991 (soit environ 0,5 % par an), cela aboutirait en 2000 à un taux de chômage de 11,8 % à peu près inchangé par rapport à ce que l'OCDE prévoit pour la fin de 1994. Il faut donc une progression de l'emploi d'au moins 1 % pour aboutir à une baisse significative du taux de chômage.
- Avec l'hypothèse plus optimiste du Livre blanc (+2 % d'emplois par an), on obtient 144 millions d'emplois en l'an 2000, soit environ 15 millions de plus qu'aujourd'hui, et le taux de chômage baisse très significativement à un niveau de 5 % de la population active.
- Des taux de chômage analogues à ceux qui prévalaient avant 1973 ne pourraient être atteints qu'avec une croissance de l'emploi de 2,5 % l'an, qui est associée dans nos calculs à des taux de croissance de l'ordre de 4,5 %.

Ces simulations ont l'intérêt de fournir un ordre de grandeur des transformations à accomplir au niveau européen. L'hypothèse de croissance de la population active est plutôt favorable puisqu'elle implique une croissance ralentie par rapport à la moyenne des années quatre-vingt, et, il faut le répéter, insensible à la reprise de l'emploi. La croissance de l'emploi de 2 % que le Livre blanc se donne comme objectif apparaît ambitieuse par rapport aux performances enregistrées au cours des années quatre-vingt, puisque ce rythme n'a pas été atteint, même pendant les années 1986-90 correspondant à la phase ascendante du cycle (voir graphique 1). Mais en même temps, elle ne paraît pas absolument hors de portée. Il convient cependant de voir quelles modalités permettent d'envisager les nécessaires inflexions par rapport aux tendances de la décennie passée.

Graphique 1  
Les hypothèses du Livre blanc



### Une plus grande « intensité en emploi » de la croissance

Le Livre blanc pose le problème en examinant les rapports possibles entre croissance et emploi. Il utilise pour ce faire la notion d'intensité d'emploi de la croissance, qui n'est autre que l'inverse de la productivité. Le modèle américain est rejeté au profit d'une croissance plus forte associée à une intensité d'emploi plus élevée que dans le passé. En d'autres termes, il faut réussir à obtenir 2 % d'emploi avec une croissance de 3 % et c'est sans doute le point essentiel du projet avancé par le Livre blanc.

Pour arriver à une telle configuration, la Commission évoque « trois éléments inséparables » qui sont : la mise en place d'un cadre macro-économique qui soutienne les forces du marché ; des actions structurelles destinées à accroître la compétitivité ; enfin des politiques actives visant à faciliter l'embauche et « accroître ainsi l'intensité d'emploi de la croissance ».

Ces recommandations sont trop floues pour emporter entièrement la conviction, d'autant plus que le cadre macro-économique décrit par le Livre blanc n'est pas d'une cohérence achevée. Deux contradictions doivent être soulignées qui concernent la question des débouchés et celle de la compétitivité.

La nécessité d'augmenter la rentabilité de l'investissement est clairement affirmée. On peut discuter pour savoir si c'est vraiment une rentabilité insuffisante qui bride l'investissement, plutôt que le freinage de la demande. Quoi qu'il en soit, le Livre blanc pense que pour atteindre cet objectif, une progression du salaire réel inférieure d'un point à celle de la productivité « pourrait constituer une règle empirique acceptable ». Comme la productivité est égale à l'inverse de l'intensité en emploi de la croissance et qu'elle est de l'ordre de 1 %, cela implique une progression nulle du salaire réel. Avec une croissance de l'emploi de 2 %, cela représente une rupture très nette avec un mode de formation des salaires qui obéit jusqu'ici à la logique de la fameuse « courbe de Phillips » : toute reprise de l'emploi s'accompagne de gains salariaux. Même si l'on admet ce tournant, le revenu salarial des ménages augmente en fonction des emplois créés, donc de 2 %. Et la croissance est de 3 %. Comment durablement combler cet écart ? Pourquoi le taux d'investissement passerait-il à la vitesse supérieure si l'ensemble de la demande salariale européenne n'augmente que de 2 % ? Compter sur la seule rentabilité revient à reproduire l'erreur de perspective qui a empêché de voir venir le retournement violent de l'investissement au début des années quatre-vingt-dix.

Le Livre blanc n'apporte à cette question qu'une réponse qui passe par des réformes « visant à dissocier les différentes fonctions des autorités publiques en ce qui concerne la fourniture de ces services, en tant qu'entités chargées de la production, de l'achat et de la réglementation, dans des secteurs tels que la santé publique et les télécommunications ». Ces réformes « devraient permettre de mieux répondre aux besoins des utilisateurs en réduisant le coût budgétaire de ces services et en développant les débouchés potentiels ». Il s'agit donc, semble-t-il, de remettre la santé publique et les télécommunications aux « forces du marché ». Mais on ne voit pas très bien comment un tel processus de privatisation pourrait en soi fournir à la Communauté « un cadre adéquat pour la création de débouchés ».

Le second obstacle concerne l'impératif de compétitivité : comment concilier une moindre croissance de la productivité et une amélioration de la compétitivité ? Le Livre blanc met lui-même le doigt sur cette difficulté quand il écrit (p.133) : « le revenu tiré des gains de productivité dans la production des biens ne sera pas suffisamment élevé pour financer la création d'emplois dans le reste de l'économie. Tout nouveau gain devra désormais résulter d'une meilleure productivité dans le secteur des services lui-même. »

### **Le recours au temps partiel comme instrument de cohérence**

La difficulté majeure est donc de créer 2 % d'emplois avec 3 % de croissance. Jusque là, les experts européens pensaient que c'était impossible. Dans le Rapport économique de la CEE pour 1993, on pouvait par exemple lire ceci : « Les estimations de la croissance potentielle sont toujours difficile à réaliser, mais il semble clair que

sans une inflexion significative par rapport aux tendances récentes, on ne peut espérer mieux pour l'économie de la Communauté qu'un retour graduel à des taux de croissance compris entre 2 et 2,5 %. Ce serait tout juste suffisant pour stabiliser le chômage et ne permettrait pas d'envisager une perspective de réduction significative à moyen terme : même si en 1995-96 la croissance devait retrouver des taux voisins de 3 %, comme l'indiquent différentes projections de moyen terme, le chômage continuerait à avoisiner les 10 ou 11 % » (cité par Drèze et Malinvaud).

Cette véritable quadrature du cercle se réalise sans doute ailleurs. Certes, le Livre blanc procède par dénégation en affirmant que l'orientation proposée « implique des changements importants, mais pas une déréglementation pure et simple des marchés du travail en Europe ». Mais une lecture approfondie permet de dessiner au moins en creux une réponse plus globale, qui met en jeu la durée du travail. Le Livre blanc analyse la contribution de la réduction de la durée du travail aux créations d'emploi au cours des années quatre-vingt et propose d'avancer dans cette voie, en formulant un premier objectif, qui est « de reconnaître les changements qui sont déjà en cours dans le marché du travail, notamment dans le domaine du travail à temps partiel ou variable et, en tenant compte de ces développements, de parvenir à une distribution plus large des emplois et des revenus. Cela implique une modification continue de la structure et du niveau du temps de travail pour s'adapter aux nouveaux besoins en matière d'organisation du travail et d'emplois ». Il s'agit bien « d'accroître le nombre d'emplois pour des niveaux donnés de production » et, le Livre blanc y insiste : « Cela ne peut se faire par une démarche contraignante venant du sommet, visant à introduire une semaine de travail plus courte par la voie législative ».

La variable d'ajustement permettant de créer plus d'emplois avec la même croissance, c'est donc bien la réduction de la durée du travail, mais sous forme d'extension du travail partiel ou « variable ». Sur ce point au moins, le Livre blanc est parfaitement en phase avec les opinions émises par les Etats membres dans leurs contributions au Livre blanc. Une note de la Commission en date du 11 octobre en propose la synthèse suivante sous la rubrique « répartition du travail » :

« - réorganisation du temps de travail (Belgique, Allemagne, Espagne, France, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni), c'est-à-dire travail à temps partiel combiné avec une réduction du salaire comme moyen d'éviter les licenciements ou avec flexibilité accrue pour faciliter le plein usage des capacités de production (Belgique), annualisation des heures de travail (Espagne, France) ;  
- atténuation des suppléments de coût associés aux emplois temporaires ou à temps partiel (Espagne, Royaume-Uni) ; nécessité d'intégrer le travail à temps partiel dans l'organisation du travail par les firmes (Espagne). »

### **Drèze et Malinvaud pour la relance européenne**

Le texte de Drèze et Malinvaud ne partage pas le postulat du Livre blanc quant à l'intensité en emploi de la croissance et considère qu'il faut viser une croissance de 3,5 %. Le cadre macro-économique proposé n'est pas très différent du Livre blanc. L'accent est mis sur des politiques structurelles de consolidation des budgets, sur la priorité à la formation et l'éducation, sur la mise en place d'écotaxes, enfin sur l'exemption de cotisations sociales employeurs à hauteur du salaire minimum. Mais, sur ce dernier point, Drèze et Malinvaud font preuve d'un optimisme modéré : les simulations économétriques d'une baisse du coût du travail doivent être considérées comme « imprécises ». Par conséquent, « il n'y a pas de miracle à attendre » même si, à moyen terme, on peut discerner des gains en emploi « appréciables ».

Le point central de l'argumentation est cependant ailleurs. Dans la mesure où il faut obtenir 3,5 % de croissance, « le programme d'Edimbourg n'est pas à la hauteur de ce qui est nécessaire ». Les économistes rassemblés autour de Drèze et Malinvaud avancent l'idée d'un programme d'investissement de l'ordre de 250 milliards d'écus (soit environ 8 fois Edimbourg) et proposent de donner la priorité à « des secteurs tels que le logement social, la rénovation urbaine et les transports urbains ».

Quant au bouclage du côté des revenus, les propositions de Drèze et Malinvaud font apparaître d'importantes nuances par rapport au Livre blanc. Leur décompte est le suivant : une croissance de 3 % avec 1 % de créations d'emplois dégage une marge potentielle de 2 % pour les salaires, qu'ils proposent de consacrer entièrement au renforcement des effets d'offre. Mais ils introduisent une autre différence à partir du constat qu'ils dressent des années quatre-vingt : « nous reconnaissons que la baisse de la part du travail dans les années quatre-vingt s'est accompagnée d'une augmentation de la part des revenus d'intérêt qui, très souvent, sont soumis à un faible prélèvement fiscal ». Il y a là un danger majeur : « lorsque les revenus d'intérêt supportent une pression fiscale trop faible par rapport aux revenus du travail, cette contradiction avec l'éthique de la répartition devient une source de rupture potentielle du système socio-économique », de telle sorte que les effets positifs de la modération salariale sont menacés. L'une des propositions les plus originales de Drèze et Malinvaud est alors l'institution au niveau européen d'une retenue à la source de 25 % sur les revenus d'intérêt qui serait « la seule voie pour corriger ce déséquilibre ». L'ensemble de ces mesures conduit à « une réallocation de quelques points de PIB, supérieure à ce que l'on envisage d'habitude ».

### **Investissement et relance**

Le Livre blanc se donne comme objectif de faire passer le taux d'investissement de 19 % du PIB à environ 23 ou 24 %. Les chiffrages du patronat sont assez voisins de ceux du Livre blanc, puisqu'ils évaluent à 4 % du PIB (soit 200 milliards d'écus par an) le supplément d'investissement nécessaire au soutien de la croissance.

Mais de quels investissements s'agit-il ? Dans le cas du Livre blanc, l'effort d'investissement porte sur les réseaux trans-européens et l'environnement, pour lesquels sont avancées les estimations suivantes. D'ici à l'an 2000, 250 milliards d'écus seraient investis dans les réseaux de transports, 150 milliards d'écus dans les télécommunications, et 174 milliards d'écus dans les grands projets environnementaux. Le financement de ces projets serait pour l'essentiel assuré « au niveau des Etats membres, soit en faisant appel aux investissements privés (en particulier dans le secteur des télécommunications), soit par des entreprises publiques ». De nouveaux instruments financiers, obligations de l'Union, et obligations convertibles du FEI (Fonds européen d'investissement, seraient créés, mais on resterait « dans le cadre des plafonds d'Edimbourg ». Ce rôle central imparti aux réseaux trans-européens est également une idée-force du rapport de la Table ronde.

Il est difficile de comparer ces propositions avec celles de Drèze et Malinvaud. Dans le cas du Livre blanc, il ne s'agit pas intégralement d'investissements supplémentaires, alors que Drèze et Malinvaud proposent un programme d'investissements nouveaux - par rapport à une évolution spontanée - à hauteur de 250 milliards d'écus. Ces propositions diffèrent également sur deux points essentiels. Pour Drèze et Malinvaud, il s'agit d'investissements ciblés vers des secteurs où les besoins ne sont pas satisfaits, comme le logement social, la rénovation et le transport urbain ; les réseaux trans-européens sont cités, mais avec une réserve quant à leur « valeur sociale ».

Ce choix conduit à une seconde différence quant aux modalités d'incitation qui prennent la forme, chez Drèze et Malinvaud, de subventions à l'emploi : « Le principe des subventions à l'emploi consiste à approuver des projets spécifiques, et à verser une subvention proportionnelle au contenu en travail de ces projets (...) Une telle approche semble nécessaire si l'on souhaite concentrer les subventions sur des projets qui, sinon, n'auraient pas été mis en oeuvre, et qui soient porteurs d'un rendement social adéquat ». Ce retour en force de l'idée de planification de l'investissement s'oppose donc assez nettement aux propositions du Livre blanc.

### **La position patronale**

Il n'est pas sans intérêt d'examiner ici les positions patronales exprimées par la *Table ronde des industriels européens*, qui regroupe, sous la présidence de Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des Eaux-Dumez, les patrons des principaux groupes européens, tels que Gevaert, Unilever, Fiat, Saint-Gobain, Laffarge Coppée, Krupp, Olivetti, Hoffmann-La Roche, Volvo, ICI, Hoechst, Thyssen, Nestlé, Siemens, Daimler-Benz, BSN, BP, Total, Philips, Pirelli, etc... Cet organisme vient de publier en décembre 1993, sous la direction de Floris Maljers, Président d'Unilever, un rapport intitulé *Vaincre la crise* qui constitue une *Charte pour l'avenir industriel de l'Europe*. Dans sa présentation à la presse du Livre blanc le président Delors a fait explicitement référence à ce rapport, et indiqué que les deux approches étaient à ses yeux compatibles (*Financial Times* du 13 décembre 1993).

Le message livré par les industriels peut être synthétisé en quelques points. Tout d'abord, « le retour à une croissance plus rapide et plus soutenue doit être l'objectif primordial de la politique ». Il est possible à deux conditions : que les négociations du GATT aboutissent, et que soit relancé l'investissement. Il s'agit de « renouer avec une croissance durable entraînée par les exportations et l'investissement » et cela passe par la priorité donnée à la compétitivité. « Les coûts de main d'oeuvre sont la cause première du recul de la compétitivité et de la montée du chômage. Il y a du travail, mais pas à n'importe quel prix. »

Le langage tenu est donc d'une grande clarté. Il se situe en parfaite cohérence avec la vulgate libérale que les économistes de l'équipe MIMOSA résumant ainsi : « Le chômage européen (...) est causé essentiellement par les rigidités du marché du travail en Europe (...) Les salaires sont trop élevés et, en particulier, les charges sociales sont trop fortes (...) La hiérarchie des salaires n'est pas assez ouverte et le travail non qualifié est trop rémunéré : ceci explique que le taux de chômage soit plus fort pour les salariés peu diplômés ou peu qualifiés. Le chômage est trop bien indemnisé ; ceci n'incite pas les chômeurs à rechercher activement un emploi et freine la baisse des salaires en période de récession. Les licenciements sont trop difficiles ; les horaires ne sont pas assez flexibles. Il faut donc déréglementer le marché du travail, supprimer le salaire minimum, réduire les prestations sociales. »

La « compatibilité » d'un tel discours avec celui du Livre blanc est affaire d'appréciation. On peut au moins souligner le rôle crucial accordé au coût du travail et le refus commun d'explorer la voie d'une réduction généralisée de la durée du travail.

### **Retour au quantifié : les simulations du modèle MIMOSA**

Devant ces différentes propositions, on peut ressentir le besoin d'un cadrage macro-économique donnant un ordre de grandeur plausible des diverses recommandations mises en avant. C'est ce à quoi s'est essayée l'équipe MIMOSA.

Elle a évidemment commencé par tester les effets d'une baisse des salaires généralisée à l'ensemble de la Communauté européenne. Une telle mesure a des effets contradictoires : gains de compétitivité d'une part, baisse de la demande salariale de l'autre. Mais au total, une réduction des salaires de 2 % conduit à un recul du PIB communautaire de 0,5 % la première année, et de 0,35 % au bout de sept ans. L'inflation ralentit et la balance courante s'améliore mais les créations d'emplois ne sont pas au rendez-vous. Le chômage baisse au Royaume-Uni et augmente en Allemagne et en France. Cette variante permet de mesurer le degré d'intégration européenne : les échanges extra-communautaires ne représentent guère que 10 % du PIB de la CE ; ils sont à peu près équilibrés et relativement peu sensibles aux effets-prix, de telle sorte que des gains simultanées de compétitivité ne permettent que de faire circuler le chômage d'un pays à l'autre.

Après avoir montré que la tentation protectionniste, testée au moyen d'une variante d'appréciation des monnaies asiatiques, est d'un impact très faible sur le taux de chômage européen (une appréciation de 10 % fait gagner deux à trois dixièmes de points, au détriment des pays d'Asie à bas salaires), reste à présenter une variante de relance. L'équipe MIMOSA ne partage pas l'approche libérale du chômage ; elle pense que « le chômage en Europe est dû essentiellement à des politiques macroéconomiques inappropriées. Celles-ci s'expliquent par un manque de coordination qui a amené les autorités à pratiquer des politiques trop restrictives, d'autant plus coûteuses qu'elles furent simultanées : rétablissement de la balance courante ou des soldes publics par des politiques budgétaires d'austérité, désinflation compétitive, pression sur les salaires, taux d'intérêt trop élevés. »

MIMOSA teste alors plusieurs formules de relance : soutien de la demande des ménages, Initiative européenne de croissance, baisse des cotisations employeurs, baisse des taux d'intérêt, dévaluation des monnaies européennes. Une baisse d'un point des cotisations sociales salariés dans tous les pays d'Europe conduit par exemple à moyen terme à un PIB supérieur de 2 %. Ce calibrage permet par comparaison de faire apparaître la timidité de l'Initiative européenne, ce qui confirme l'appréciation portée par Drèze et Malinvaud. L'effet d'une telle relance n'est en effet que de 0,2 % de PIB supplémentaire à moyen terme, soit dix fois moins que la variante précédente. Les effets sur l'emploi en sont évidemment réduits d'autant.

Enfin, l'équipe MIMOSA confirme au niveau européen les résultats déjà établis dans le cas français en matière de durée du travail. Une réduction coordonnée de 10 % de la durée du travail apparaît comme une mesure efficace : à moyen terme, les créations d'emplois vont de 3,3 % en Italie à 9,6 % en France, et le taux de chômage recule partout, de trois à six points. L'inflation est certes plus élevée (de l'ordre de 1 à 1,5 % par an) et le solde courant communautaire se dégrade de 0,2 % du PIB (surtout en Italie, mais pas en France, ni en Allemagne).

En revanche, le solde public s'améliore de 0,7 % du PIB (nettement plus en France et en Allemagne, mais l'Italie se dégrade), grâce à la relance et aux économies réalisées sur les indemnités-chômage. Ce dernier point est particulièrement important dans la mesure où l'on oppose souvent assainissement budgétaire et relance : dans ce cas de figure, la contradiction n'existe pas au niveau communautaire.

### **La voie des créations d'emplois**

Les enseignements du modèle MIMOSA ne doivent pas être fétichisés, et leurs indications sont d'ordre qualitatif. Mais ces résultats sont néanmoins précieux, dans la mesure où ils fournissent des ordres de grandeur extrêmement discriminants quant à l'impact relatif des différentes mesures. Ces travaux, de même que le texte de Drèze et

Malinvaud - qui ne dit par ailleurs pas un mot de la durée du travail - esquisse une voie alternative combinant, à l'échelle européenne, réduction de la durée du travail et relance ciblée. Elle se différencie assez nettement de la tendance dominante à faire de la baisse du coût du travail et de l'extension du travail à temps partiel les seuls instruments disponibles pour faire reculer le chômage en Europe.

## Références

Commission des Communautés Européennes, [Croissance, compétitivité, emploi. Les défis et les pistes pour entrer dans le XXIème siècle. Livre blanc](#), Bulletin des Communautés européennes, supplément 6/93.

ERT, Table ronde européenne des industriels, *Vaincre la crise*, Bruxelles, décembre 1993 ; [Beating the Crisis - A charter for Europe's industrial future](#).

Equipe MIMOSA, « [Lutter contre le chômage de masse en Europe](#) », *Revue de l'OFCE* n°48, Janvier 1994.

Jacques H. Drèze et Edmond Malinvaud, avec Louis Geveers, Alexander Italianer, Olivier Lefebvre, Maurice Marchand, Henri Sneessens, Alfred Steinherr et Paul Champsaur, Jean-Michel Charpin, Jean-Paul Fitoussi, Guy Laroque, « [Growth and Employment. The Scope of an European Initiative](#) », *Revue de l'OFCE* n°49, Avril 1994.